

LA SENTINELLE

et le « COURRIER JURASSIEN » réunis

JOURNAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Organe du Parti socialiste neuchâtelois et jurassien

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS LE MERCREDI

RÉDACTION : RUE DE LA RONDE 15 — ADMINISTRATION : PLACE D'ARMES 2

EDITEUR : SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PROPAGANDE SOCIALISTE

ABONNEMENTS

SUISSE

Un an Fr. 3.—
Six mois » 1.50
Trois mois » 0.75

ETRANGER

Un an Fr. 6.—
Six mois » 3.—
Trois mois » 1.50

ANNONCES

La ligne ou son espace 10 c.
Réclame en 3^{me} page 25 c.
Petite annonce
Une insertion 50 c.

BUREAU DE PUBLICITÉ

RUE DANIEL-JEAN-RICHARD 39
TÉLÉPHONE 436

IL SERA RENDU COMPTE DE TOUT OUVRAGE DONT IL AURA ÉTÉ REMIS DEUX EXEMPLAIRES A LA RÉDACTION

Une opinion d'outre-Rhin

Pour nous, antimilitaristes, rien de plus intéressant que l'opinion de nos camarades des autres pays, sur la question de la guerre et des armements. L'entente du prolétariat international et son unité en dépendent, puisque la guerre jetterait les travailleurs des différentes patries les uns sur les autres pour le massacre.

Nous avons profité du passage de Bernstein chez nous, pour le questionner à ce sujet. Les trois millions de socialistes allemands représentent un certain poids dans le conflit des forcés internationales, et l'opinion d'un de leurs chefs n'est pas sans valeur.

— L'antimilitarisme..., nous dit Bernstein, en soulevant un peu les épaules, j'ai lu le livre de Hervé, et je suis loin, certes, de mépriser la force d'une partie de ses arguments, mais voyez, je crois que déjà maintenant la guerre est impossible. Pour nous autres allemands, une guerre ne pourrait être entreprise que si elle est populaire. Et seule une guerre contre la Russie tzariste pourrait être populaire chez nous. Contre une Russie libérée, jamais.

— Et contre la France ?

— Contre la France, pas du tout. La France est l'enfant gâtée des nations, nous l'aimons. Il faudrait qu'elle nous attaque pour provoquer un mouvement de patriotisme contre elle ; et la république n'attaquera pas. Peut-être, grâce à un concours de circonstances très favorables, réussirait-on à soulever un peu d'enthousiasme pour une guerre avec l'Angleterre, mais ceci encore est douteux et ce ne serait jamais qu'une guerre maritime.

— Et que pensez-vous qu'il adviendrait si votre gouvernement vous entraînait dans une guerre impopulaire, que feriez-vous pour l'empêcher ?

— Une guerre impopulaire n'aboutirait pas, ou aboutirait à une révolution. En 1870 et 1871 il n'était alors nullement question d'antimilitarisme et cependant nous avons perdu de nombreux officiers abattus par leurs propres soldats.

Ici, notre camarade nous cite certains épisodes qui lui ont été racontés par d'anciens officiers et qui sont caractéristiques, puis il continue :

— Tout cela, le grand état-major ne l'ignore pas, il le sait mieux que nous. Or, actuellement, le quart des jeunes gens sont des nôtres, ils ont sucé dès l'enfance les idées d'internationalisme, de fraternité universelle. Ils ont pris contact avec le prolétariat mondial, sans compter que les voies de communication ont multiplié les rapprochements de peuple à peuple.

Ils auraient mille raisons, et des raisons extrêmement puissantes, d'avoir moins de scrupules que leurs aînés de 1870.

En temps de paix cela n'a pas d'effet car l'armée règle pour ainsi dire chaque geste du soldat, mais en temps de guerre l'homme retrouve son indépendance, il devient, dans une certaine mesure, maître de son action, surtout avec la tactique moderne qui oblige à des batailles en ordre dispersé. Ces choses-là sont connues et discutées en haut lieu, c'est pourquoi nous pouvons nous tranquilliser.

Notre camarade Bernstein est évidemment un optimiste de tempérament, il est difficile à un homme d'action de ne pas l'être, mais pourquoi n'aurait-il pas raison ?

Dans tous les cas ses paroles sont réconfortantes, elles nous prouvent que la propagande antimilitariste n'est pas vaine et que les résultats attendus pour les siècles futurs ne sont plus très éloignés.

C. NAINÉ.

OPINIONS

Programme d'éducation

Si j'avais un fils, — les Don Quichotte ont accoutumé de n'en point avoir, si ce n'est les rêves de leur chimérique cervelle, — je ne lui ferais pas faire d'études scientifiques, et il n'apprendrait point à construire des aéroplanes et à se casser le nez avec. Si le pauvre devait se casser le nez, j'aimerais mieux que ce fût autrement.

Je ne suis pas de mon temps, je le sais bien, ou, plutôt, j'ai le tort de m'attarder et de durer dans un temps qui me déborde de toutes parts ; mais je vois très évidemment que le temps où je vis, ou, plutôt, les cervelles en qui s'élaborent et se résument l'intelligence d'aujourd'hui et celle de demain sont trop jeunes et trop tumultueuses pour pouvoir se reposer et s'assagir dans une philosophie. Elles ont la foi, quoique sceptiques. Le scepticisme d'aujourd'hui, c'est la foi en la science.

C'est ce scepticisme — ou cette foi — qui animait Ernest Renan, lorsque, en 1849, il écrivait cet Avenir de la Science (publié seulement en 1890), où il déclarait croire que la science, parce qu'elle permet de percer les montagnes, transformerait le monde et servirait de fondement à une morale plus sûre et plus pure que l'autre. Cette confiance illimitée qu'avait Renan en la science, — et qu'il devait perdre, plus tard, en partie, — nous en avons hérité aujourd'hui, et cela prouve combien nous sommes jeunes, naïfs, candides, couronnés de roses et enivrés d'illusions. Quand vous aurez, jeunes gens, un quart de siècle de plus, vous en reviendrez.

Cela dépend, d'ailleurs, de ce qu'on demande à la science et aux savants. Si vous ne leur demandez que d'augmenter indéfiniment votre bien-être matériel, — dont il ne faut pas faire fi, n'est-ce pas, ami Sancho ? — que de diminuer et, peut-être, de supprimer un jour la misère, la douleur et, si vous y tenez, la mort ; de faire de vos arrière-petits-fils et de vos arrière-petites-filles des espèces de surhommes et de surfemmes qui seront autant de demi-dieux et de demi-déeses dans un para-

dis découlant de toutes sortes d'ambrosies et de nectars ; de multiplier à tel point leurs rapports avec la nature qu'elle leur soit soumise jusqu'en ses puissances les plus redoutables et connue jusqu'en ses arcanes les plus secrets, — je ne doute pas que vous ne soyez satisfaits et je m'assure que les savants et la science n'ont rien à vous refuser. Dans cent ans, peut-être, l'humanité aura conquis le monde, matériellement et intellectuellement, par la force des armes et, ce qui est plus beau, par la force de l'esprit... Si elle n'a fait que cela, je crains qu'elle n'en soit qu'à peine plus heureuse. Je ne le crains pas, j'en suis sûr.

Je vois aujourd'hui des gens, moralement fort inférieurs, qui enseignent à la jeunesse une « morale laïque » et « purement scientifique », basée, je crois, sur « l'évolution » et sur je ne sais quoi d'autre. Ces gens sont, je n'en doute pas, les plus savants du monde, et il faut bien nous persuader que, puisqu'ils prétendent fonder la morale sur la science, et il est de toute nécessité que la science n'ait pour eux plus de mystères, et que la nature leur ait livré tous ses secrets, révélé toutes ses lois ; sans quoi, la base de leur morale serait bien étroite et bien chancelante, et nos fils courraient le risque d'être cent fois plus immoraux que leurs arrière-grands-pères qui fondaient — les pavares ! — la morale sur la religion et le sentiment...

Non, mon fils, — je te parle, vois-tu, comme on parle à son rêve, — non, ne demande à la science — ni à celle d'aujourd'hui, ni à celle de demain, ni à celle du vingt-cinquième siècle — ni une morale, ni la clef de l'énigme de la destinée, ni la paix de ton âme, ni même la forme la plus inférieure du bonheur — je ne parle pas, cela va sans dire, de ce bonheur matériel que nous pouvons partager avec les animaux. La science ne l'apprendra jamais rien sur la « substance » même des choses, sur leur véritable nature, sur la matière, sur l'esprit, sur le pourquoi des phénomènes, sur la Cause première, sur la Fin suprême. N'attends pas que la science rende les hommes plus sages et meilleurs, qu'elle augmente l'Amour, seule vraie source de la perfection et du bonheur. Les hommes d'aujourd'hui veulent supprimer la Souffrance sans augmenter l'Amour... O les insensés, qui ne voient pas que la Souffrance et l'Amour sont toute la valeur et toute la beauté de la vie, que nous leur devons la pitié, la charité, l'espérance, la force morale et toutes les plus excellentes vertus ! que c'est par la Souffrance et l'Amour que nous sommes vraiment des hommes, et que, sans eux, fussions-nous mille fois plus intelligents et plus savants que nous ne sommes et que ne seront ceux du cinquantième siècle, — si, en ce temps-là, la vie existe encore sur la Terre, — nous vaudrions moins que l'hirondelle qui aime ses petits, qui sait souffrir et mourir pour eux !

Non, mon fils, je te ferais plutôt faire des études littéraires, philosophiques et artistiques. Je cultiverais ton âme sensible plus que ton âme intelligente, et plutôt qu'un cerveau qui pense et qui croit savoir, je ferais de toi un cœur qui vibre et qui aime, dût-il souffrir de trop vibrer et mourir de trop aimer...

DON QUICHOTTE.

Conférence Bernstein

II

La Coopération

Le syndicat ne peut donc suffire à tout. D'autres agents doivent contribuer à émanciper le prolétariat. Celui-ci souffre des effets de la concurrence commerciale. Il semble au premier abord que la concurrence entre négociants nous soit très favorable. Si dans une ville où il y avait quatre bouchers, un cinquième vient s'établir, le prix de la viande tend d'abord à s'abaisser. Mais ces négociants doivent vivre et cherchent à réaliser des bénéfices. Quand ils s'apercevront que leur concurrence gêne à tous, ils s'entendront pour élever en commun les prix. Les consommateurs auront dès lors cinq familles de bouchers à faire vivre au lieu de quatre : leurs charges seront plus lourdes.

La coopération est appelée à nous épargner ce parasitisme commercial.

Elles peuvent plus encore, elles peuvent entraver les spéculations capitalistes. Les grandes coopératives anglaises, pour lutter contre le travail à domicile, instituèrent de vastes et hygiéniques ateliers de lingerie. Le syndicat des charbons voulait former une sorte de trust pour en élever le prix : le refus de la coopérative de Manchester d'y adhérer, fit avorter cette entreprise. Les échecs des coopératives de production sont nombreux, mais la coopérative de consommation, en amassant des capitaux, peut, avec beaucoup plus de chance arriver à produire directement pour ses clients.

Toutes les sommes englobées dans les coopératives sont autant du capital social arraché à la propriété particulière et formant déjà une propriété collective.

La Coopération affaiblit la première et augmente la seconde ; elle soutient aussi le mouvement ouvrier.

L'action politique

Malheureusement, la Coopération elle aussi, a des limites. Les très grandes entreprises de chemin de fer, navigation, télégraphe, métallurgie, aussi bien que la rente foncière lui échappent. Il faut donc une action particulière de la classe ouvrière, dirigée par les ouvriers comme classe pour inspirer entre les possesseurs de la fortune, la législation et l'administration. Il faut que grâce à l'influence de ce troisième agent la conception des devoirs de l'Etat envers la caisse des travailleurs se transforme complètement.

On a réussi par exemple à imposer à l'Etat et aux Communes d'exiger dans leurs adjudications la fixation de conditions normales du travail. Ce mouvement commença en 1889 et aujourd'hui en Angleterre ce principe est admis dans 250 villes. Plusieurs d'entre elles vont même plus loin, et exigent que les travaux ne soient accordés qu'aux entrepreneurs respectant ces conditions normales pour tous leurs travaux et envers tous leurs ouvriers.

Communiqué du Secrétariat International des Syndicats

EN PLEIN ESCLAVAGE

Une mesure vexatoire. — L'obligation de la carte de légitimation pour les ouvriers étrangers se rendant en Prusse

Le gouvernement prussien a placé les ouvriers étrangers — aussi bien ceux de l'agriculture que ceux de l'industrie — sous un contrôle de police, contraire au droit. Il a introduit le système de la carte de légitimation obligatoire.

Ainsi que le prouvent les publications du ministère de l'Intérieur de Prusse, cette carte obligatoire a été introduite à la demande des Chambres agricoles, soit donc des agrariens et à la demande aussi d'un grand nombre d'Associations d'industriels. C'est un moyen, selon eux, de combattre effectivement les irrégularités, les violences et les ruptures du contrat de travail des ouvriers étrangers, qui, à en croire le patronat, iraient se multipliant chaque année davantage.

Au fond, cette obligation ne poursuit qu'un seul but : livrer pieds et poings liés l'ouvrier étranger à l'arbitraire illimité du patronat, en faire un ilote sans défense.

Les ouvriers qui voudront changer d'atelier, ne pourront le faire que quand ils auront en mains un certificat du premier patron se déclarant d'accord avec ce changement. Si le premier patron estime que le contrat de travail n'a pas été rompu en conformité de l'ordre établi, l'ouvrier ne reçoit aucun certificat, sa carte de légitimation n'est pas en règle. Et il est expulsé.

C'est ce que dit en termes absolument clairs et précis une ordonnance ministérielle du 21 décembre 1907, dans son paragraphe 11.

Il ne reste donc à l'ouvrier qu'à se soumettre bénévolement aux caprices de son patron, sans jamais oser se permettre un mot — ou à se laisser expulser.

La Saxe s'est jointe également au mouvement qui s'est produit en Prusse contre les ouvriers étrangers. Et les ordonnances rendues par elle ont tout d'abord visé les ouvriers polonais et ruthènes. A la demande du gouvernement prussien, la Bavière étudie également la question de cette carte obligatoire.

Le contrôle des ouvriers étrangers et la confection des cartes de légitimation ont été remis aux mains d'une Société privée d'entrepreneurs agricoles. « La Centrale des ouvriers

agricoles allemands ». Les ouvriers étrangers paieront cette carte de fr. 2.50 à fr. 6.25 et les sommes ainsi recueillies iront à la Caisse de cette Centrale.

Mais cette « Centrale » n'a pas seulement à remplir des fonctions de surveillance de police. Il lui faut encore s'occuper du placement des ouvriers. Ainsi que nous l'apprennent des rapports qui nous sont arrivés d'Autriche-Hongrie, d'Italie, et de Hollande, des messagers de cette « Centrale » sont activement occupés à recruter des ouvriers industriels et agricoles pour les amener en Allemagne. En outre, des agents sont recherchés à l'étranger, qui pourront régulièrement fournir des travailleurs à la « Centrale », chaque fois que celle-ci en aura besoin. Des contrats écrits sont passés avec ces agents.

Les agents d'Autriche, par exemple, reçoivent une provision de 2 ou 3 couronnes par ouvrier fourni; les agents des autres Etats palpent même davantage.

Un certain comte Buin-Buinsky s'est rendu récemment en Hollande pour organiser des ouvriers hollandais appelés à être livrés à la Centrale allemande. Ainsi qu'il l'avait fait savoir lui-même, il a réussi à conclure des contrats avec plusieurs chambres de travail hollandaises. Des centres d'embauche spéciaux ont été créés dans des localités frontalières pour les ouvriers hollandais se rendant en Allemagne au nom de la « Centrale ». Ainsi à Aix-la-Chapelle, à Homburg sur le Rhin et à Sarrebrück où les ouvriers trouvent des cartes de légitimation et du travail.

A Bâle, cette centrale a installé un office d'embauchage pour des ouvriers de fabrique italiens. Et le même comte Buin-Buinsky a tendu tous ses efforts à s'assurer également en Italie même de grandes livraisons d'ouvriers italiens à destination de l'Allemagne.

Tout le long de la frontière austro-allemande et russe il y a plus d'une trentaine de ces offices de travail, qui œuvrent pour le compte de la grande « Centrale ».

Celle-ci, au début ne s'occupait que de trouver des ouvriers agricoles. Aujourd'hui elle a considérablement étendu le domaine sur lequel elle travaille. Elle est devenue égale-

ment, pour tenir compte du chômage partiel, nous pouvons envisager la solution du problème comme possible.

Les ouvriers organisés qui vont aujourd'hui frapper à la porte de l'assistance et au bureau de travail n'iront plus. L'assistance devient la seule porte ouverte pour les ouvriers victimes de la crise, car les chantiers organisés pour les occuper ne peuvent en prendre qu'un nombre souvent restreint et alors c'est la charité publique ou privée qui intervient.

A ce propos j'ai eu à discuter avec la Commission d'assistance du Locle, à laquelle on reprochait de ne pas assez remédier aux souffrances connues. Il nous a été répondu que pour une misère aussi accidentelle que le chômage, il fallait reculer devant l'effet de cette action qui laisse souvent au moral de l'assisté une impression pénible et souvent déprimante.

Je ne pourrais mieux exprimer la pensée de la Commission citée plus haut qu'en rapportant ici ce qu'un Américain, Upton Sinclair, a écrit et qui témoigne bien l'action généralement déprimante qu'accomplit sur l'homme ce que l'on appelle la « charité publique » :

ment une centrale pour les ouvriers de l'industrie. Et tous ses efforts tendent à attirer les ouvriers industriels étrangers en Allemagne, en nombre aussi considérable que possible.

Et, coïncidence qu'il est sans doute facile d'expliquer, cette activité fébrile à importer des ouvriers étrangers se déploie juste à un moment où de grandes batailles sont en perspective dans l'industrie du bâtiment, dans celle du bois, auxquelles prendront part des centaines de mille ouvriers.

Que cherche le patronat allemand. Des forces de travail, pour briser impitoyablement le mouvement de revendication de l'ouvrier allemand. Et cela ressort éloquentement des contrats que nous avons eu sous les yeux.

C'est pourquoi nous demandons aux organisations professionnelles ouvrières, aux unions ouvrières cantonales et locales de lutter activement contre la propagande organisée par cette « Centrale » allemande et de renseigner les ouvriers, très exactement, sur le but de désorganisation et de kroumirage qu'elle poursuit. C'est aux hommes de la « Centrale des ouvriers agricoles » — les pires ennemis de la classe ouvrière, les derniers des exploités — que les ouvriers étrangers doivent l'obligation de la carte de légitimation, et la surveillance de leurs moindres actes. Et cela d'un commun accord avec la police.

Il est dans l'intérêt direct et immédiat des ouvriers étrangers de repousser toute entente avec cette Centrale et d'éviter l'Allemagne, ou plus particulièrement encore la Prusse et la Saxe, tant que durera cette surveillance policière.

Nous prions également de nous faire connaître tout ce qui pourrait être surpris de l'activité déployée en Suisse par cette « Centrale » et ses agents et de toutes les luttes qui auraient pu être engagées contre cet enrôlement, par les syndicats et les unions ouvrières.

Salutations cordiales.

*Le Secrétariat
de l'Union Suisse des Fédérations
Syndicales.*

Prière aux journaux ouvriers de la Suisse romande de reproduire.

Camarades socialistes!

Faites-nous des abonnés à

„LA SENTINELLE“.

« En aumône publique et privée, écrit l'auteur, notre pays a dépensé au cours de l'année dernière plus de deux cents millions de dollars.

« Il faut tenir compte en outre de cette loi assez étrange dont les manifestations semblent tenir du prodige. Quelques surhumains efforts qu'aient faits ces malheureux avant d'appeler à l'aide la charité publique ou privée, une fois qu'ils ont fait le saut, on les voit au contraire rapidement tomber dans un état d'apathie où il semble qu'ils aient perdu toute confiance en eux-mêmes. On peut compter les cas exceptionnels où l'on en voit sortir de cette sujétion. La plupart se contentent des aumônes qu'on leur attribue parcimonieusement. A peu près aucun ne se relève. »

Rien ne doit donc être négligé, Messieurs, pour éviter semblable déchéance.

C'est évidemment du travail que les ouvriers demandent; mais s'il est matériellement impossible de leur en procurer, qu'une loi leur donne la possibilité, dans le malheur qui les frappe, d'avoir droit à manger, en s'assurant par leur organisation professionnelle le moyen d'y arriver sans humiliation.

Les ouvriers ont dû s'organiser pour placer leurs chômeurs. Les patrons s'étant bientôt aperçus que ces bureaux soutenaient les employeurs en organisant à leur tour et cherchant ainsi à amener sur le marché des bras de travail à bon marché et réfractaires à l'organisation. Sous l'influence des socialistes, les communes organisèrent des bureaux de placement plus favorables aux ouvriers.

Où les ouvriers sont organisés politiquement on a pu, d'autre part, édicter des mesures sérieuses pour soutenir les chômeurs en temps de crise, mais là seulement où ce service se canalise par de grandes organisations est-il possible.

Le mouvement politique, d'autre part, garantit aux coopératives et aux syndicats le caractère de classe.

N'oublions pas en effet que sous l'inspiration de la lutte de classe, la lutte prolétarienne est plus noble et moins étroite. On risque moins de tendre à l'égoïsme corporatif ou à l'égoïsme de classe.

Quand l'ouvrier s'élève à la notion de lutte de classe il est plus humain, moins exclusiviste.

Voyez en Angleterre, le Parti ouvrier est à peine socialiste et cependant il a été conduit par l'idée de classe à prendre, contre l'armée et le protectionnisme, la même attitude que le socialisme européen. Souvenez-vous de son attitude énergique qui empêcha le tsar de pénétrer sur le territoire anglais.

Partout donc un *nouvel* esprit se développe. Il en est qu'à ses premiers progrès, mais il permet au prolétariat d'avoir confiance en l'avenir. Il donne à l'espérance de l'émancipation de l'ouvrier et du genre humain une base sérieuse.

Tous ces trois mouvements réclament de notre part des sacrifices, c'est vrai. Laissons aux bourgeois le soin de récolter où ils n'ont pas semé, laissons ce soin également aux ouvriers réfractaires à l'organisation et soyons prêts à ces sacrifices, seuls capables de vivifier le triple mouvement ouvrier contemporain.

E.-P. G.

PENSÉES

Il n'y a pas de repos pour les peuples libres; le repos est une idée monarchique. G. CLÉMENTEAU.

Le cœur des malheureux n'espère qu'en tremblant. LÉMIERRE.

On a trouvé, en bonne politique, le secret de faire mourir de faim ceux qui, en cultivant la terre, font vivre les autres. VOLTAIRE.

FEUILLETON

6

La lutte contre le Chômage

devant le Grand Conseil neuchâtelois

Le premier article n'a besoin d'aucun commentaire, je ne m'y arrête pas.

Le deuxième au contraire formule un principe. Je donnerai donc ici quelques explications.

Le chômage obligatoire sous forme d'assurance telle qu'on peut la prévoir pour l'assurance maladie est impossible. Le canton de Saint-Gall en a fait l'expérience et le résultat a abouti à un échec. De 1894 à 1897, ce canton a possédé une loi prévoyant l'obligation à tous les citoyens d'y participer sinon pour recevoir tout au moins pour verser la finance. Cette disposition fut la cause principale de la dérouté de la loi, ajoutée encore à des difficultés d'ordre financier, puis enfin l'influence politique fit que le peuple abandonna une loi expérimentée dans des conditions difficiles. Bref, l'assurance obligatoire contre le chômage a échoué et suivre ce principe dans notre canton serait immanquablement une erreur aussi bien que dans le canton de Saint-Gall.

Mais il en est autrement pour les organisations professionnelles qui peuvent organiser un contrôle sérieux sur le chômage de leurs sociétaires. D'ailleurs, toutes les personnes qui se sont occupées du chômage en arrivent comme premier jalon à désigner l'organisation syndicale qui est l'image exacte de l'activité industrielle.

Comme l'article 2 n'impose à aucune organisation l'obligation de s'assurer — et c'est là le principal attrait de cette disposition — la loi offre toutes les garanties voulues de bonne application et d'exécution.

L'article 3 détermine les charges financières. Tout d'abord je dis 60% à l'Etat. C'est que je pense que la Confédération fera une part que je calcule à la moitié des sommes versées par l'Etat. Ce dernier a un intérêt qui correspond à une part semblable, car il faut tenir compte des répercussions forcées que font peser le manque de travail sur les finances de l'Etat par les demandes à l'assistance publique.

Egalement, je ne crois pas que les chiffres seront énormes. Greulich estime, dans les plus fortes dépressions économiques, à 10% le chiffre le plus élevé des chômeurs. Même en le dou-

Un gouvernement Modèle

La Feuille d'Avis de Lausanne, dans son numéro du 2 avril, publie un article sur la colossale grève suédoise de l'été dernier. L'article a sans doute été découpé à coups de ciseaux dans un grand journal, que nous regrettons de ne pouvoir citer, afin de rendre à César ce qui appartient à César.

Tout d'abord on nous avertit que la grève a tourné à l'avantage des patrons. Les ouvriers ont trouvé un soldat à chaque créneau de la citadelle capitaliste. Une forteresse avec des créneaux, voilà qui est intéressant! Aujourd'hui les fortifications ont des tourelles blindées et d'autres «perfectionnements». Cette citadelle avec créneaux nous ramène en plein moyen-âge, et c'est vraiment bien imaginé pour représenter le capitalisme.

Ensuite on nous conte que les jeunes bourgeois de bonne famille se sont substitués aux grévistes, en travaillant les uns comme concierges, les autres comme infirmiers ou comme imprimeurs. On ne dit pas comment l'ouvrage a été fait, mais passons. S'il existe en Suède tant de gens inoccupés, pouvant au pied levé remplacer toute une partie de l'armée des travailleurs, l'apreté des revendications ouvrières est bien légitime.

Voilà le début de l'article. La conclusion est tout à fait inattendue. Qu'arriva-t-il, pensez-vous, après cette «victoire» patronale où les jeunes aristocrates donnèrent une si belle leçon aux travailleurs? — Vous ne devinez pas? Eh bien! on nous l'annonce: Le gouvernement suédois vient de soumettre au parlement un ensemble de lois destinées à éviter le retour d'une pareille situation.

Evidemment les fils de famille, obligés de balayer les escaliers, de manier l'irrigateur ou le composteur, en ont assez et désirent ne plus interrompre leurs chers loisirs. Dorénavant ils pourront en toute sécurité ne rien faire et vanter en même temps les charmes de la vie ouvrière, sûrs de ne pas avoir à y goûter de nouveau.

Et les prolétaires aussi peuvent se réjouir! Les lois proposées visent à rendre presque impossible l'organisation de lock-out ou de grèves à grande portée; ils sont donc protégés contre toute nouvelle «victoire» patronale pareille à la dernière.

Heureuse Suède, gouvernée d'une manière aussi sage! Nous te remercions, ô bonne Feuille d'Avis de Lausanne, de nous avoir révélé cet Eldorado!

Rr.

Le rôle des communes comme celui des employeurs est marqué; ce sont des responsabilités correspondant aux avantages qui en peuvent résulter aussi bien pour la prospérité de l'un que du maintien du personnel à l'industrie. Les budgets communaux peuvent pour des années prévoir la constitution d'un fonds et les employeurs, en général tous organisés, former une caisse spéciale, de sorte que les complications disparaissent. La charge incombant aux syndicats adhérents permettra, par une participation proportionnée de ses membres, de rendre viable non seulement l'idée de l'assurance contre le chômage, mais la réalisation de l'effet concentré sur une même action, de tant d'intérêts divergents: l'intérêt professionnel payé par les intéressés, ouvriers et patrons; l'intérêt général et particulier des communes pour l'importance du préjudice que leur crée le chômage; enfin l'Etat représentant la collectivité. Et cela tout en laissant une très grande liberté à chacun.

Les articles 4 et 5 sont les conséquences du premier; des commentaires sont superflus.

L'article 6 et dernier représente la sanction même de la loi.

Assemblée cantonale du Parti Socialiste Neuchâtelois à Chambrelieu

le Dimanche 3 Avril 1910

Le congrès est ouvert par le président cantonal, V. Vallotton, qui souhaite la bienvenue aux délégués. Ceux-ci sont venus nombreux de Neuchâtel, Colombier, Boudry, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

Le rapport du Comité cantonal mentionne entre autres la cueillette des signatures en faveur de la proportionnelle au Conseil national; plus de 2,000 socialistes neuchâtelois ont signé cette demande. Il rappelle également la belle journée socialiste de Serroue et son plein succès. Des visites utiles ont été faites par des membres du Comité cantonal à différentes sections pour les stimuler au travail. Ce compte-rendu se termine en constatant avec plaisir que le zèle et l'entrain ne manquent pas dans bon nombre de sections.

Les comptes de la caisse cantonale sont adoptés, après rapport des vérificateurs, et des remerciements sont adressés au dévoué caissier, camarade Bachmann.

Puis vient la question des élections au Grand Conseil. Le manifeste-programme du parti est adopté après une intéressante discussion. Le Comité cantonal fera le nécessaire pour que chaque section reçoive ce manifeste sans retard.

Notre parti ne présentera pas de candidat au Conseil d'Etat.

Les localités où les socialistes entrent en lutte pour les élections au Grand Conseil sont: Neuchâtel, Travers, Fleurier, le Locle et la Chaux-de-Fonds.

Georges Dubois donne un aperçu de l'activité des députés socialistes au Grand Conseil, pendant la dernière législature. Des remerciements sont adressés aux députés.

Congrès de Baden. — Les délégués à ce congrès, donnent d'intéressants détails et font part des impressions qu'ils ont ressenties. Ils forment le vœu de voir quelquefois ces congrès siéger en pays romand. La Chaux-de-Fonds a demandé de pouvoir organiser le prochain.

Cartes du Parti et timbres de propagande. — Le Comité central du Parti socialiste suisse a établi une carte de membre du parti. Le dessin, fort remarquable, est dû à un jeune artiste de la Chaux-de-Fonds. Chaque membre du parti doit se faire un de-

A quelle action positive reconnaître l'application de la loi et de quelle façon lui donner sa force?

Là encore, l'organisation ouvrière est la seule base possible et comme on ne peut lui contester le droit de parler de chômage, puisque ses membres sont les premiers à en souffrir jusque dans leur existence même, comme de refuser à ces derniers le droit de s'organiser en vue d'en atténuer les effets, c'est donc bien à elle seule qu'appartient la première décision.

Messieurs, j'ai terminé, et quoique bien des développements soient encore nécessaires, je crois avoir répondu aux questions posées au début de mon exposé. C'est à vous qu'il appartient maintenant de donner vie à ces différentes idées en ne repoussant pas sans examen les moyens que je propose pour atténuer les tristes effets du chômage involontaire.

Au surplus, les idées exprimées ici seraient-elles mauvaises, si elles pouvaient en faire naître de bonnes, je n'aurais pas tout à fait perdu mon temps et j'en serais heureux.

FIN.

voir de posséder cette carte qui se vend 25 centimes.

Le timbre de propagande est également terminé. Le produit de sa vente sera destiné à alimenter notre caisse cantonale.

La question de l'introduction des femmes dans le parti, arrivée un peu tard à la connaissance des sections, sera discutée dans la prochaine assemblée de délégués.

De chauds remerciements sont adressés au Comité cantonal pour le sérieux et le dévouement qu'il met dans l'accomplissement de son mandat, puis la séance est levée.

W. FATTON.

Ici & Là

NEUCHÂTEL. — Mercredi 13 avril prochain, à huit heures et demie du soir, au Café du Grütli à Neuchâtel, assemblée du parti socialiste (section de Neuchâtel).

Ordre du jour: 1. Elections au Grand Conseil. 2. Désignation des candidats. 3. Rapport des délégués à Chambrelieu.

Vu l'importance de cette assemblée le comité compte sur la présence de tous les membres.

FLEURIER. — Jeudi 14 avril, dans la grande salle du Casino, à huit heures du soir, conférence publique, gratuite et contradictoire, par M. E. Duvaud, instituteur.

Sujet: Qu'est-ce que la Libre-Pensée?

Toutes les personnes des deux sexes que cette question intéresse sont cordialement invitées.

LA CHAUX-DE-FONDS

Nos musiques ouvrières. — Que personne n'oublie les beaux concerts que nos sociétés ouvrières donneront au Stand des Armes-Réunies, dimanche 10 avril.

A deux heures et demie de l'après-midi par la musique ouvrière de Saint-Imier et le soir à huit heures et demie par la Persévérante.

(Voir aux annonces)

Conférence T. Combe. — Nous rappelons à nos lecteurs et amis la conférence que donnera demain jeudi, Mme T. Combe, sur ce sujet: *Au pays des grèves et de la fumée.*

Mme T. Combe nous parlera de ce pays qu'elle visita dernièrement, duquel Jaurès avait pu dire à la Chambre des Députés: Que les tisseurs qui fabriquent des draps pour la France entière, n'en avaient pas à leurs lits!

Cette conférence qui fit salle comble à la Croix-Bleue, tout dernièrement, ne manquera pas d'attirer un nombreux public au Cercle ouvrier, demain soir.

Cercle Ouvrier. — Dimanche, à 8 1/2 heures du soir, dans la grande salle du Cercle Ouvrier, la Chorale l'Avenir donnera son dernier Concert de saison. Le programme comporte plusieurs chœurs, des productions comiques ainsi qu'une très amusante comédie en deux actes intitulée: *A qui le neveu?*

(Voir aux annonces.)

Suffrage féminin. — La question résolue déjà dans plusieurs pays et récemment à Genève du droit électoral et de l'éligibilité des femmes dans les conseils de Prud'hommes, sera exposée dans une conférence donnée par M. Auguste de Morsier, député à Genève, le vendredi 8 avril, à 5 heures du soir, à l'Amphithéâtre du Collège primaire. Le sujet sera introduit par M. Auguste Monnier, avocat; puis M. de Morsier rendra compte de l'état de la question et des résultats obtenus par cette mesure dans les différents pays où elle a été adoptée, en particulier de la récente victoire remportée à Genève. Une pressante invitation est adressée à tous les membres du groupe local du suffrage féminin et à tous ceux qui s'intéressent à cette question spéciale et au droit électoral féminin en général.

GROUPES D'ÉTUDES SOCIALES. —

La séance de vendredi 8 avril sera particulièrement intéressante; un camarade nous a préparé une causerie sur ce sujet: „De la Ville à la Campagne“. Les moyens de rapprocher les travailleurs des champs avec ceux de la ville y seront étudiés.

Comme d'habitude, après la causerie, une discussion générale suivra.

Société Mutuelle du Syndicat des Horlogers. — Extrait du rapport des comptes pour l'exercice 1909, présenté à l'Assemblée générale du 28 janvier 1910.

Le total des recettes se monte à Fr. 3973.95 et le total des dépenses à Fr. 3383.55.

Solde en caisse à ce jour, Fr. 590.40.

L'actif de la société se monte à Fr. 6921.37 et la fortune était au 7 janvier 1909 de Fr. 6295.84.

Boni pour l'exercice 1909, fr. 625.53.

Le Comité pour l'année 1910 est constitué comme suit: Président: Alphonse Gentil, Grenier 41b; Vice-président: Henri Descombes, Paix 61; Caissier: Léon Sandoz, Nord 65; Vice-caissier: Louis Darbre, Temple-Allemand 91; Secrétaire: Armand Guggisberger, Paix 81; Vice-secrétaire: Vilfred Bloch, Fritz-Courvoisier 4; Assesseurs: Louis Froidevaux, Serre 81; Charles Storck, Doubs 129; Edouard Mamie, Puts 4.

Les feuilles d'admission peuvent être réclamées chez tous les membres ci-dessus.

Tous les ouvriers horlogers sont chaleureusement invités à se faire recevoir membres de cette utile société.

CONSEIL GÉNÉRAL

Séance du 1er Avril 1910 à 5 heures du soir

Cette séance prévoyait la demande de crédits pour divers travaux publics, en particulier pour l'élargissement du pont du Grenier et l'asphaltage des trottoirs bordant le nouvel Hôtel des Postes. Les quotidiens de notre ville ont déjà renseigné nos lecteurs sur ces points.

M. Fuog-Wägeli a appris que le bâtiment attenant à l'Hôtel Communal et servant de glacière, est prêt d'être vendu. Il pense que la Commune devrait l'acheter en vue d'un agrandissement de notre Hôtel Communal, si le prix est acceptable. M. Mosimann paraît peu enchanté de cette proposition et demande le renvoi de cette motion pour étude, ce qui est accordé.

M. Bélisaire Huguenin demande pourquoi le poste de professeur d'anglais a été mis au concours avec un traitement de 3900 francs, alors que le budget indique 3140 francs. L'orateur n'est pas opposé à une augmentation de traitement; il sait que de bons professeurs méritent de bons traitements. Mais il trouve un peu extraordinaire que cette augmentation ait été faite sans que le Conseil général pût la ratifier. C'est à ce dernier Conseil qu'il échoit la tâche de fixer les traitements d'après les propositions qui peuvent lui être présentées.

M. Mosimann demande encore le renvoi de cette question pour obtenir les renseignements qui lui font défaut. Il ignore même si le professeur est choisi; mais si tel est le cas, peut-être la commission scolaire a-t-elle un crédit supplémentaire à demander.

M. B. Huguenin réplique que c'est précisément contre cette manière de procéder qu'il proteste. La fixation d'un traitement engage l'avenir et ne devrait pouvoir être un fait accompli qu'après la ratification du Conseil Général. Celui-ci ne doit pas être considéré comme un simple bureau d'enregistrement.

J. Gähler

4, rue Léopold-Robert 1430

Spécialité de CORSETS



Ganterie - Broderie - Dentelles
Laizes - Galons - Robes brodées
Sous-vêtements pour Dames
Messieurs et Enfants.
Cravates, Cols, Parures, Jupons, Blouses
Peignes - Mouchoirs - Monogrammes
Articles p^r enfants et bébés - MERCERIE

Rien n'égale

comme dépuratif du sang, au printemps, une cure d'essence de saïsepareille :

„PURITAS“

dont la vente croît chaque année. S'obtient à la

Pharmacie Coopérative

Prix du litre (mode d'emploi) : fr. 6.- ; 1/2 litre, fr. 3.50 ; 1/4 litre, 3 fr.

Les ordonnances et médicaments sont expédiés au dehors par retour du courrier, contre remboursement.

PAUL HAGEMANN

Rue Léopold-Robet 58

102

DENTIERS

Téléphone 901

PRIX MODÉRÉS

Téléphone 901

Union Ouvrière

Manifestation du 1^{er} Mai 1910

Les jeunes gens (garçons et filles) désirant participer au groupe d'enfants, sont priés de se rencontrer samedi 9 avril à 5 heures après midi, au Cercle ouvrier, grande salle.
H7352C 2038 Le Comité de l'U.O.

Corricide Bourquin

guérit sûrement en quelques jours les cors et les verrues
Flacon Fr. 1.25

Pharmacie Bourquin

rue Léopold-Robet 39

Coopérative des Syndicats

Service de Boulangerie

Deux livraisons de pain par jour dans tous nos magasins. Portage à domicile. Le prix réel d'un kilo de pain pris dans un de nos magasins s'établit comme suit.

Pain blanc		Pains bis	
Prix d'achat	37,0 cent.	Prix d'achat	31,0 cent.
Ristourne 3%	1,1 "	Ristourne 3%	0,9 "
Prix net	35,9 "	Prix net	30,1 "

Tous les jours petits pains à 50 ct. la douzaine

E. Breguet, Opticien

Serre 4 - La Chaux-de-Fonds

Maison de confiance connue et appréciée par l'élégance, la solidité de tous ses articles et ses prix modérés.

Lunettes et Pinco-nez en tous genres. Verres extra-fins p^r toutes les vues
Consultations gratuites

Baromètres - Thermomètres - Jumelles

SERRE 35a - Cercle Ouvrier - SERRE 35a

Tous les Samedis

TRIPES

nature et sauce

Excellente FONDUE à toute heure

Consommation de premier Choix.

Se recommande,

Le Tenancier.

Cercle Ouvrier

35-a, rue de la Serre, 35-a

Jeu 7 avril 1910

à 8 h. 1/2 du soir

Conférence

publique et gratuite

donnée par

M^{me} T. COMBE

- SUJET -

Au pays de la fumée et des grèves

Invitation cordiale à tous

H7352C 2013 Le Comité de l'U.O.

Amphithéâtre du Collège Primaire

Vendredi 8 Avril 1910

à 5 heures du soir

CONFERENCE

de M. de MORSIER, député

Sujet : Le droit électoral et l'éligibilité des femmes dans les Conseils de Prud'hommes.

Le sujet sera introduit par M. Aug. MONNIER, avocat. 1985

Les membres du Groupe local du Suffrage féminin et tous ceux qui s'intéressent à cette question sont cordialement invités.

Librairie coopérative

Balance 12

Papeterie

Articles pour l'école

Sacs d'écoliers

Plumes à réservoir

Presses à copier

Ouvriers, soyez coopérateurs

Les rhumatismes et névralgies

sont immédiatement soulagés et guéris par les

Frictions Sébay

remède domestique d'une grande efficacité, qui guérit aussi les lumbago, migraine, maux de tête, rage de dents etc., etc.

Le flacon : 1 fr. 50

Pharmacie Centrale
La Chaux-de-Fonds

Ouvriers

si vous voulez lutter efficacement contre le renchérissement de la vie servez-vous dans les COOPÉRATIVES. Si vous désirez réellement une meilleure répartition de la richesse sociale, procurez de NOUVEAUX COOPÉRATEURS aux institutions déjà établies. 108

Laiterie coopérative

Paix 70. Fritz-Courvoisier 12

- AU LION -

Magasin de Chaussures

Place Neuve 10 - La Chaux-de-Fonds

Le choix le plus important en - CHAUSSURES - de tous genres

Spécialité d'articles courants

Maison renommée par la qualité supérieure de sa marchandise

Se recommande, J. BRANDT

Stand des Armes-Réunies

Dimanche 10 avril 1910

à 2 1/2 heures après-midi

Grand Concert

donné par la Musique ouvrière

L'Union Instrumentale de Saint-Imier

Direction : M. GUYOT

Entrée : 50 centimes Entrée : 50 centimes

Le soir, à 8 heures et demie

Grand Concert

donné par la Musique

La Persévérante

Direction : M. PREVEDELLO

Entrée libre Entrée libre

Après le concert :

Soirée Familiale

Les entrées après 11 heures sont interdites

Serre 35a - Cercle Ouvrier - Serre 35a

Dimanche 10 Avril 1910

dès 8 heures et demie du soir

Grand CONCERT

donné par la

Chorale l'Avenir du Cercle Ouvrier

avec le bienveillant concours d'un groupe théâtrale et de M. Fernand Rosselet, comique

Entrée libre - o - Entrée libre

Après le concert : Soirée familiale (privée)

Aucune introduction ne sera admise après 11 heures du soir

Coopérative des Syndicats

SERVICE D'ÉPARGNE

Intérêts 4 % l'an - Les versements peuvent se faire tous les jours au bureau rue du Progrès 88. - Timbres-Epargne de 25 et 50 cent. dans tous nos magasins. - Retraits à volonté. - Il n'est fait retenue d'aucune commission au retrait.

Le consommateur qui place son argent dans les caisses d'épargne officielles ou dans les banques : c'est le pauvre qui prête au riche. S'il le place à la Coopérative : c'est le pauvre qui prête au pauvre.

Lavage de Tête (SCHAMPOOING)

Spécialité de L. GIGY

Frictions à la Quinine, aux Racines d'Orties, au Suc de Bouleau, aux Camomilles, etc. - Succès assuré contre la Chute des Cheveux et les Pelli-cules.

"RELORITA"

Thé spécial pour laver les cheveux.
Mme DUMONT, Coiffeuse,
10, Rue du Parc, 10

Incinération

Les personnes désirant se faire recevoir de la société, sont invitées à se faire inscrire au plus tôt chez MM. G. Leuba, Parc 52, et G. Douillot, Place Neuve 10, président et caissier de la Société.

LISEZ!

Un Cheval de Phydias, Cherbuliez,	3.50
Chants d'oiseaux, E. Rambert,	3.50
Germinal, Zola	3.50
Vie de Michel Ange, R. Roland,	2.-
Vie de Beethoven,	2.-
Les Unis, E. Rod	3.50
Portrait de Mai, T. Combe	2.50
La Famille Gigliant,	2.50
Les Vieux de la Vieille, E.-Châtrian,	3.-
Contes de la Montagne,	"
L'Ami Fritz,	3.-
Tartarin de Tarascon, A. Daudet,	3.50
Rose et Ninette,	3.50
Tartarin dans les Alpes,	3.50
Le petit Chose,	3.50
Lettres de mon Moulin,	3.50
Pêcheurs d'Islande, Pierre Loti,	3.50
La Comète, brochure T. Combe, est en vente.	

Librairie Coopérative

Rue de la Balance 16